Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résultats 2007 de la promotion économique vaudoise: une année réussie mais de transition

Au terme d'une année durant laquelle la conjoncture fut particulièrement propice au développement des affaires, le Conseil d'Etat se félicite des résultats de la promotion économique, tant pour les entreprises en place qu'en terme de nouvelles implantations. Il souligne par ailleurs les importantes adaptations des instruments (Nouvelle politique régionale, Loi sur l'appui au développement économique) destinés à atteindre les objectifs du Programme de législature 2007-2012 dans ce domaine.

Les mesures incitatives prises en faveur des PME & start-ups vaudoises ont évolué dans la continuité des années précédentes. Ainsi, le SELT a octroyé, en 2007, 135 subventions à fonds perdu (71 entreprises soutenues, employant plus de 800 personnes) pour un montant total de 1.4 million de francs. Par ailleurs, le SELT a financé plusieurs organismes offrant des prestations de soutien ciblées (transfert de technologies, recherche de financement, etc.) aux entreprises en phase de développement. Ce sont globalement près de 150 projets (850 emplois) qui ont été soutenus par ces organismes, pour un investissement de 735'000 francs.

Au niveau du développement économique régional, des prêts ont été accordés au titre de la LIM (loi sur l'aide aux investissements dans les régions de montagne) et de la LDER (loi sur le développement régional) à hauteur de 9.1 millions de francs. Ces prêts, qui génèrent un investissement global de 38 millions, sont destinés à 20 projets: notamment des plans directeurs de développement régional et la création d'installations de production d'énergies renouvelables. Les engagements du Fonds d'équipement touristique se montent quant à eux à 8.8 millions et concernent 15 projets (investissement généré : 46.7 millions), dont de nombreux à vocation culturelle. Finalement, les subventions et prêts en faveur des pôles de développement économique se montent à 1.3 million et respectivement 13.1 millions, dont une large proportion concerne la cession de terrains dans le cadre du développement du Biopôle.

En ce qui concerne la promotion exogène, 2007 fut une année exceptionnelle. Les partenaires publics du réseau d'acquisition d'entreprises, principalement le DEV, ont accompagné l'implantation de 71 nouvelles sociétés, dont les prévisions d'emplois à

cinq ans dépassent les 1'400 places de travail. Outre un contexte économique favorable, cela s'explique aussi par la suppression de l'Arrêté Bonny, fin 2007, qui a contribué à accélérer le processus d'implantation de nombreuses sociétés. A l'instar des années précédentes, l'Europe (59%) et l'Amérique du Nord (23%) restent les principales zones de provenance des entreprises implantées. Cette proportion a toutefois tendance à diminuer au profit des pays émergents, principalement la Russie et les pays asiatiques.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 mars 2008

DEC Jean-Claude Mermoud, conseiller d'Etat, 021 316 60 01, Lionel Eperon, chef du Service de l'économie, du logement et du tourisme , 021 316 63 99 Jean-Frédéric Berthoud, directeur du Développement économique - canton de Vaud , 021 641 17 25